

OTTAWA – Le ministère des Finances a admis vendredi avoir divulgué des informations sur de futures mesures fiscales par erreur, laissant craindre à certains que ces renseignements privilégiés aient pu profiter à certaines personnes.

Une ébauche de communiqué sur de nouvelles mesures fiscales qui seront implantées bientôt a été publiée malencontreusement sur le site du ministère pendant quelques minutes jeudi.

Le ministre des Finances, Joe Oliver, a donc dû expliquer ces nouvelles mesures de manière anticipée pour que tous les Canadiens aient accès à l'information.

M. Oliver a fait valoir qu'il s'agissait d'une «erreur administrative» qui a été corrigée en l'espace de dix minutes. Le ministre a demandé aux fonctionnaires de s'assurer que cela ne se reproduise plus.

Le porte-parole du NPD en matière de finances, Nathan Cullen, estime que cette fuite d'informations privilégiées aurait pu permettre à certaines personnes de s'enrichir. Cette erreur aurait pu mener à un délit d'initié et à une manipulation des marchés, a ajouté le député.

Le ministre Oliver a toutefois minimisé l'importance des informations rendues publiques, dont la majorité figurerait déjà dans le budget fédéral déposé en février dernier.

Le communiqué ne fournissait pas de détails sur la mise à jour économique, a-t-il poursuivi.

Le document inclut toutefois près d'une douzaine de mesures fiscales qui n'apparaissaient pas dans le budget, comme le crédit d'impôt sur l'activité physique des enfants, qui a été doublé à 1000 \$, comme l'a annoncé le premier ministre Stephen Harper jeudi.

Cet article [Des informations sur de futures mesures fiscales ont été publiées prématurément](#)

Des informations sur de futures mesures fiscales ont été publiées prématurément

Écrit par L'actualité

Samedi, 11 Octobre 2014 03:45 -

est apparu en premier sur

[L'actualité](#)

.

Consultez la source sur Lactualite.com: [Des informations sur de futures mesures fiscales ont été publiées prématurément](#)